

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

Tranche R

30.09.2021

Politique de placements Gestion de portefeuilles

Le groupe de placement «LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40» investit en première lieu dans des obligations en CHF, des actions ainsi que des placements immobiliers suisses indirects. Compte tenu de la stratégie dynamique adoptée, le produit de placement réagit à des tendances de marché de moyen à long terme. En ces temps où les marchés financiers subissent des évolutions négatives, les placements à fort potentiel présentant des fluctuations de valeur et des risques de placement plus élevés (en particulier les actions et placements immobiliers cotés) sont progressivement liquidés tandis que les placements axés sur la préservation du capital (en particulier les obligations et les liquidités) sont progressivement renforcés. L'objectif est d'éviter de plus grosses pertes sur le capital de placement. En période de hausse des marchés actions à long terme, les placements prometteurs sont renforcés de manière sélective dans le but de profiter de nouvelles hausses de prix. La part d'actions varie de 0 à 40% maximum. Au début de chaque année, le véhicule commence avec une part d'actions d'environ 20%.

Gestion

Phillip Bammerlin
Gestionnaire
"LPP-Mix Dynamic Allocation"



Performance et indicateurs de risques

Aperçu des performances*

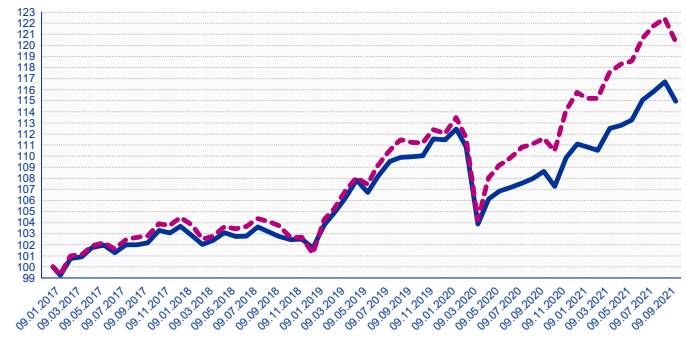
	Dynamic Allocation 0-40 (après frais)	Benchmark à des fins de comparaison de la performance Index Pictet LPP 25 (sans coûts)
Année en cours (YTD)	3.46%	3.98%
Dernier Mois	-1.50%	-1.68%
12 derniers mois	5.84%	7.85%
3 dernières années p.a.	3.78%	5.05%
Depuis lancement, 10.1.17	14.95%	20.35%

Indices de risque

Volatilité	5.29%	6.11%
------------	-------	-------

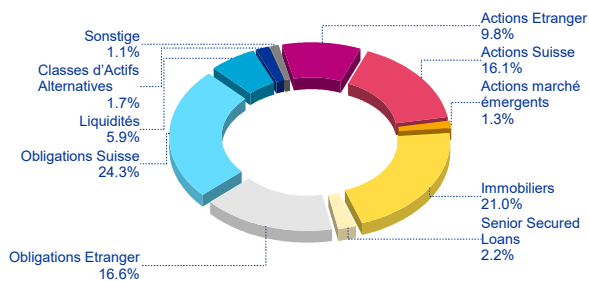
Évaluation actuelle

NAV par part	CHF 114.95
Actifs total Tranche I et R:	CHF 47'216'706
Niveau de sécurité par part:	CHF 96.97



* Le portefeuille de placement LPP Mix Dynamic Allocation ne dispose d'aucun benchmark. La confrontation avec l'indice Pictet LPP 25 se fait dans le cadre d'une comparaison simple.

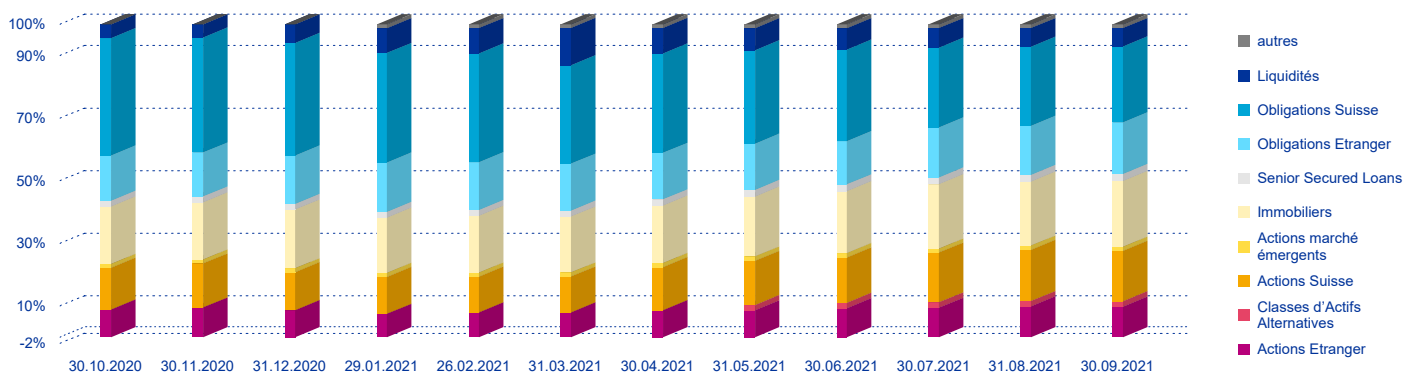
Répartition selon les catégories de placement



Dix principales positions

1291 Real Estate Switzerland Investment Foundation	2.4%
Crown Sigma Ucits PLC-Lgt EM Frontier LC Bond Sub-	2.4%
Akara Swiss Diversity Property Fund PK	1.9%
SF Property Securities Fund	1.8%
Nestle SA	1.7%
Twelve Cat Bond Fund	1.7%
Baloise Swiss Property Fund	1.6%
Invesco Zodiac Funds - Invesco US Senior Loan Fund	1.5%
CSIF CH I Real Estate Switzerland Blue	1.4%
Vanguard Emerging Markets Stock Index Fund/Ireland	1.3%

Évolution de la répartition de patrimoine



Informations complémentaires

Actifs total Tranche I et R:	CHF 47'216'706
Gérant de fortune:	Baloise Asset Management AG
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Basel
Domicile:	Suisse
Date de lancement:	10.01.2017
Banque depositaire:	Credit Suisse (Schweiz) AG, Zürich

Affectation du revenu:	thésaurisation
ISIN	CH0343879125
Numéro de valeur:	34387912
TER (CAFP):	0.67% p.a.
Clôture quotidienne des souscriptions:	12:00 heures

Prenez contact avec nous

Site Internet:	www.baloise-fondation.ch
E-mail:	anlagestiftung@baloise.ch
Publications du cours:	Telekurs, KGAST, NZZ Bloomberg: BAPMDYR SW actuellement pas
Frais d'émission et de rachat (restent dans l'actif):	

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40


Tranche R

30.09.2021

Responsible Investment Policy

Le fonds est soumis à la Responsible Investment (RI) Policy conformément aux directives de Baloise Group. La politique RI peut être consultée via le lien suivant:

<https://www.baloise-asset-management.com/fr/ch/a-propos-de-nous/investir-de-facon-responsable.html>

Stratégies d'investissement responsable	Critères d'exclusion	Portefeuille
Exclusion ✓	Producteurs d'armes controversées	✓
Intégration ESG ✓	Liste selon l'ASIR	✓
Exercice des droits de vote ✓	Émetteurs avec chiffre d'affaires issu du charbon > 10%	✓
Engagement ✓	Notation ESG < B (selon MSCI Inc.)	✓
Signatory of:	Émetteurs dont le chiffre d'affaires provient du pétrole et du gaz non conventionnels	✓
 Principles for Responsible Investment	Émetteurs ayant des actifs échoués élevés et une gestion insuffisante des risques climatiques	✓

Avis juridique important

Les tranches I et R de ce groupe d'investissement sont responsables l'une envers l'autre de tout passif. Ce document publicitaire a pour seul but d'informer. Il ne constitue ni une offre, ni une incitation à acheter ou à vendre des parts de fonds et ne doit pas non plus être considéré comme une incitation à soumettre une offre de conclusion d'un contrat portant sur un service de titres ou un service complémentaire. Les chiffres de performance sont des valeurs qui se réfèrent au passé et ne constituent pas d'indicateur fiable de l'évolution de la valeur future. La performance ne tient pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de la souscription et de la reprise de parts. Les commissions et les coûts ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de la valeur et du rendement. Malgré tout le soin apporté dans l'élaboration de ce document, des données peuvent être représentées de façon incomplète ou incorrecte. Nous déclinons toute responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des informations contenues dans ce document. Le cercle des investisseurs est limité aux seules institutions de prévoyance du 2e pilier et du pilier 3a exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse. Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle. Ce document est une traduction à titre d'information. Seul le texte allemand est contraignant.

Explication des termes

NAV : valeurs d'inventaire nettes ou valeur de la part.

Niveau de sécurité : le niveau de sécurité représente la valeur du patrimoine à laquelle le patrimoine de fonds du groupe de placement LPP-Mix Dynamic Allocation

ne devrait pas être inférieure. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque.

Volatilité : marge de fluctuation, p. ex. d'un titre ou d'un cours de fonds.

Indice de comparaison : indice comparatif de Pictet conforme au LPP avec une part d'actions de 25%.